

2023

Rapport d'activité



Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne

édito



Jacques Gayral

Président du SDE 82

Pour honorer les engagements pris au début de la mandature, un travail considérable a été effectué en 2023 par les équipes du Syndicat Départemental d'Énergie afin de proposer aux communes un service efficient d'accompagnement sur la thématique « Éclairage public ». Répondant largement favorablement aux propositions du syndicat, une majorité de communes, sur les 195 du Tarn-et-Garonne, aura bientôt transféré la compétence « Eclairage Public » au SDE 82, incluant la maîtrise d'ouvrage des investissements seuls, souvent accompagnée par la maintenance des installations d'éclairage. Nous les remercions pour la confiance qu'elles nous témoignent à cette occasion.

En plus de cette compétence nouvelle, le Syndicat a intensifié sa mise en œuvre politique en matière de Transition énergétique axée sur la sobriété énergétique et la production d'énergies renouvelables. La SEM SOELIA est ainsi depuis sa création courant 2023 devenue rapidement une interlocutrice de référence, rapidement identifiée sur le territoire par des porteurs de projets publics, mais aussi privés. Le nombre de dossiers étudiés sur les derniers mois témoignent de son attrait auprès de nombreux acteurs concernés.

Dans le domaine du prix de l'électricité, le Syndicat, par l'intermédiaire du groupement d'achat, a dû relever de nombreux défis tout au long de l'année. En raison de la crise énergétique, la volatilité des cours s'est intensifiée, fragilisant ainsi les équilibres économiques de nos membres. Réactives, les équipes du syndicat se sont mobilisées pour apporter visibilité et soutien, envisageant d'ici 2026 une adhésion prochaine au groupement d'achat porté par Territoire d'Énergie 81, et ce, afin d'accroître les volumes d'achat et profiter de leur expertise en matière de trading. La motion en faveur de la défense des Tarifs Réglementés de Vente, proposée à l'assemblée générale de décembre 2023, a remporté l'adhésion de tous puisque votée à l'unanimité.

Enfin, le Syndicat a, de plus, pleinement exercé ses responsabilités en tant qu'autorité organisatrice de la distribution d'énergie. Notre programme 2023 a permis, grâce à la réalisation de 421 chantiers sous maîtrise d'ouvrage SDE 82, représentant plus de 13 millions d'euros de travaux injectés sur le territoire, d'améliorer la qualité de la distribution de l'électricité en Tarn-et-Garonne.

Je ne peux conclure cet édito sans exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des équipes du SDE 82 ainsi qu'aux élus qui participent à mes côtés à la vie du syndicat, pour leur implication quotidienne dans les nombreux projets que nous portons.

A noter : le SDE 82 est désigné indifféremment « SDE 82 » ou le « Syndicat »

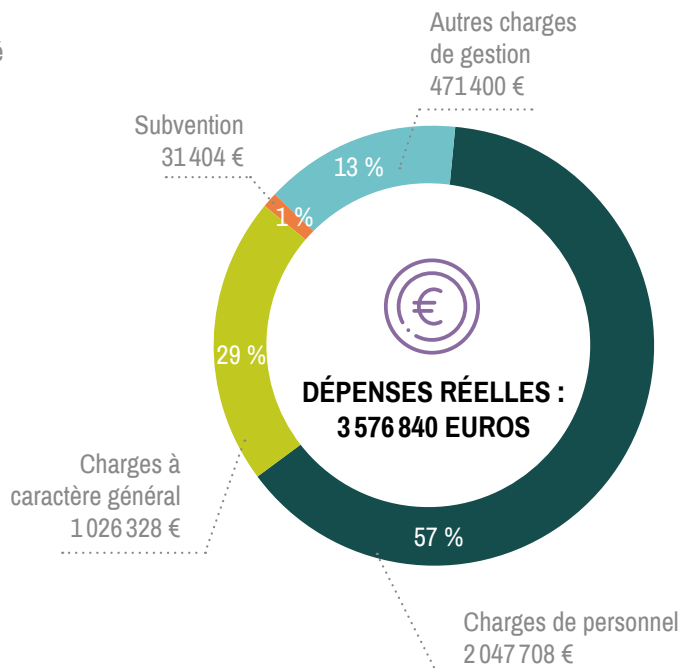
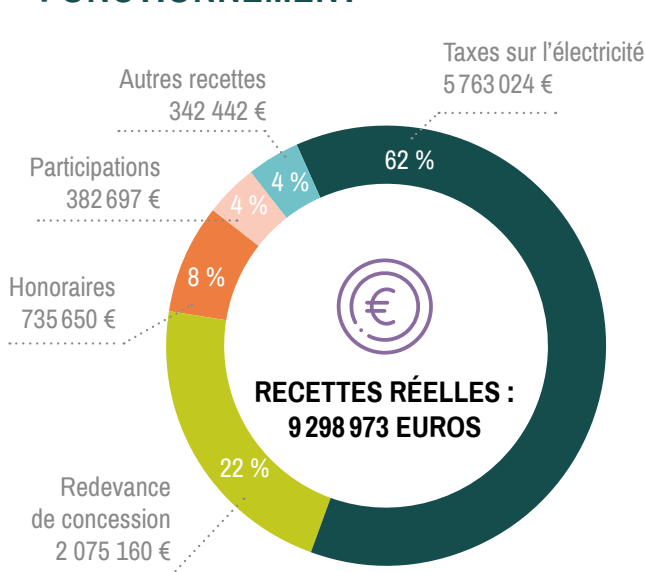
Rapport d'activité 2023 édité par le SDE 82 • Directeur de la publication : Jacques Gayral • Rédaction : Stéphanie Le Furaud - Muriel Beautru • Conception graphique : Agiteo
Impression : Techniprint • Tirage : 500 exemplaires
Crédit photos : SDE 82 • Août 2024

RESSOURCES FINANCIÈRES	3
TRAVAUX DES ÉLUS.....	4
RENFORCER, DÉVELOPPER ET SÉCURISER LES INFRASTRUCTURES ET RÉSEAUX.....	5
MOBILITÉ ÉLECTRIQUE	14
PROMOUVOIR L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE.....	15
DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	16
DÉFENDE LES INTÉRÊTS DES USAGERS	17
MOYENS HUMAINS	19
DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES	21
UNE COMMUNICATION AU SERVICE DU TERRITOIRE	22

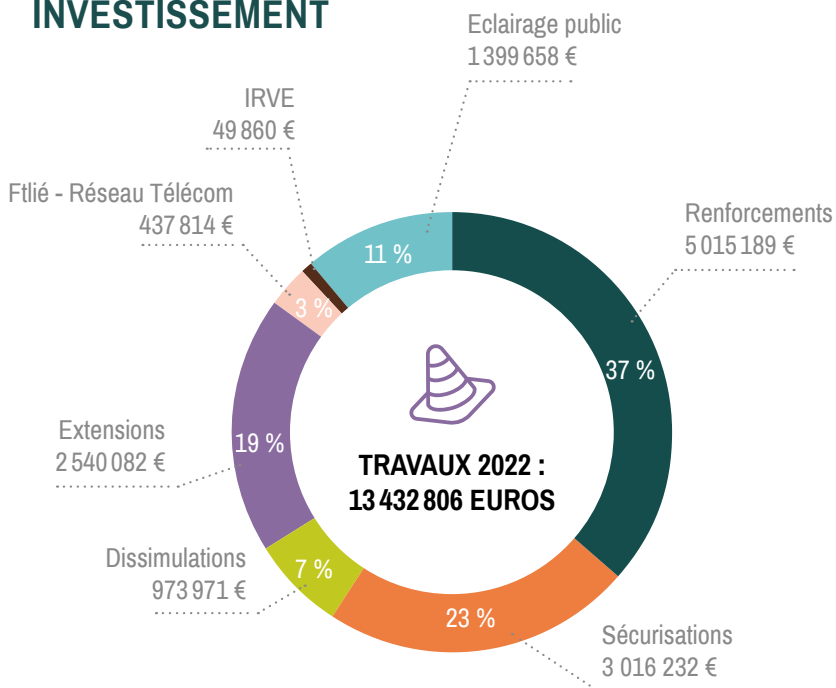
Ressources financières



FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



MONTANT DES FONDS COLLECTÉS AUPRÈS DES FINANCEURS

8 866 468 €

FACE	5 525 532
DÉPARTEMENT	640 165
COMMUNES	625 269
PÉTITIONNAIRES	805 507
ENEDIS	1 198 283
ORANGE	71 712



Travaux des élus



5 assemblées générales
5 réunions du bureau syndical
69 délibérations votées en 2023
57 par le Comité syndical — 12 par le Bureau syndical

Retrouvez l'intégralité
 des délibérations
 adoptées sur le site
sde82.fr
 rubrique « publications »

LES PRINCIPALES RÉUNIONS

Janvier

- Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Février

- Commission des finances
- Bureau syndical
- Assemblée Générale à Labastide-du-Temple et repas à Meauzac

Avril

- Comité consultatif local (CCL) Pays de Lafrançaise
- Assemblée Générale à Bressols pour la création de la SEM SOELIA
- Commission des travaux
- CCL Grand Montauban
- CCL Deux Rives

Mai

- CCL de Grand Sud Tarn-et-Garonne
- CCL de Lomagne Tarn-et-Garonnaise
- Comité de pilotage transition énergétique
- CCL Pays de Serres en Quercy
- CCL Quercy Caussadais

Juin

- CCL Quercy Rouergue et Gorges de L'Aveyron
- Commission des finances
- Bureau syndical
- CCL Quercy Vert Aveyron
- Assemblée Générale à Vazerac et repas à Labarthe
- CCL Terres de Confluences

Juillet

- Installation du CA de la SEM SOELIA

Septembre

- Commission des finances
- Bureau syndical
- Assemblée Générale à Saint-Etienne-de-Tulmont et repas à Génébrières
- Présence du SDE 82 au 2^{ème} salon des maires à Montauban

Octobre

- Bureau syndical

Novembre

- Commission des travaux

Décembre

- Commission des finances
- Bureau syndical (x2)
- Participation du SDE 82 à Energaïa à Montpellier
- Assemblée Générale à Grissoles suivie du repas de clôture à Fabas



AG de septembre à Saint-Etienne-de-Tulmont en présence du sous-préfet Julien Hennard.

Renforcer, Développer et Sécuriser les infrastructures et réseaux



421 opérations
sous maîtrise d'ouvrage
du SDE 82 (378 en 2022)



13 432 806 €
de travaux
(11 421 338 € en 2022)



ÉCLAIRAGE PUBLIC



71 dossiers
1 399 658 € de travaux payés

ÉLECTRIFICATION RURALE



324 chantiers

OPERATIONS SUR LE RESEAU DE TELECOMMUNICATION



24 opérations • 437 814 €



92 renforcements
5 015 189 €



98 sécurisations
3 016 232 €



119 raccordements
2 540 082 €

- 86 extensions éparées
- 33 lotissements dont 2 communaux et 31 privés

15 dissimulations
973 971 €





ÉCLAIRAGE PUBLIC



**71 dossiers
réceptionnés**



**1 399 658 €
de travaux payés**



54 communes
où le SDE 82 a réalisé des travaux
d'investissement en EP

33 opérations d'éclairage public connexes à des travaux d'électrification rurale

COMMUNE	N° POSTE — LIBELLÉ	COÛT (€)	COMMUNE	N° POSTE — LIBELLÉ	COÛT (€)
ALBIAS	P25 OPHLM	1 712,75	PARISOT	P19 Labadye	5 035,87
BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Boulevard de Verdun (TR2)	32 644,63	POMMEVIC	P5 Bordes	17 256,83
BOUILLAC	Route de Castelsarrasin	7 375,34	PUYLAGARDE	lié au Renfo P1 Village	2 404,35
BOURRET	Route de Saint Sardos	633,32	REALVILLE	lié au Renfo P59 Marcette	9 269,24
BRESSOLS	Chemin de la Bretonne	44 220,55	REALVILLE	P8 Gare	2 880,05
	P18 Ticol	35 635,28	SEPTFONDS	lié Renfo P38 Maison Retraite	16 576,86
	Impasse Des Colombes	42 402,16	ST-GEORGES	lié au Renfo P10 Vitarelle	41 790,27
	Lié P29 Pas de Rouge	51 533,44	ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	P21 Notre Dame	14 020,09
BRUNIQUEL	Rue de la Fraternité	31 821,93	ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	P38 Fosse de Raoul	10 850,62
FINHAN	Dissi Pierre Ybres	26 759,75	ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	Boulevard de la Fontanelle	60 802,47
GRISOLLES	P13 La Gare	45 007,15	ST-PROJET	lié à Dissi Impasse Carrayrou	5 247,83
LABOURGADE	P4 Pisseby	8 229,38	VAISSAC	P4 Revel	6 413,86
LAFRANCAISE	P30 Eglise	19 992,32	VALENCE-D'AGEN	Av Peyroutas et rue Lizotte	45 195,74
	Rue Léon Cladel	10 819,76	VAREN	lié à Sécu P.10 Saint Mart(TX)	11 953,21
LAMAGISTERE	Rue 4 septembre-Imp Réflexion	6 449,87	VERDUN-SUR-GARONNE	P12 Bourg de Ville	2 499,19
MONTAUBAN	Route de Montech Giratoire	44 685,88	VERFEIL-SUR-SEYE	lié au Renfo P8 Dreuilhe	2 870,57
ORGUEIL	Impasse de la Ronde	51 593,28			

38 opérations de renouvellement et d'amélioration d'éclairage public

COMMUNE	OBJET — LIEU	COÛT (€)	COMMUNE	OBJET — LIEU	COÛT (€)
ALBIAS	Remplacement lanternes RD820	31 228,97	ESPINAS	Côté cimetière	3 882,50
ASQUES	Remplacement lanternes	20 910,03	GOUDOURVILLE	Remplacement Lanternes Bourg T2	17 774,96
AUTERIVE	Remplacement lanternes	18 701,33	LACOURT-ST-PIERRE	Bourg (1ère tranche)	37 933,56
AUTY	EP Isolé Aménagement Place	18 054,43	LAMAGISTERE	Lac de Bergon T.2	5 021,47
BESSENS	Remplacement Boules	48 325,58	LAMAGISTERE	EP Isolé Grand Rue d'Ardus	23 309,78
BRASSAC	Remplacement lanternes parking	15 312,90	LAMOTHE-CAPDEVILLE	EP Isolé Lotissement du Port	21 179,16
			LAMOTHE-CAPDEVILLE	Côte de Mirabel	14 455,84
BRESSOLS	EP Isolé Route de Belvèze	8 766,47	LAVAURETTE	Route de Saint-Georges	10 902,80
	EP Isolé Imp. de Fontanilles	5 592,70	LES BARTHES	Abris bus	4 115,41
BRUNIQUEL	Place de l'Eglise	15 724,11	LOZE	Remplacement lanternes BOURG	20 745,58
CANALS	Chemin de Sirech	17 365,37	MONTASTRUC	Isolé remplacement lanternes	16 090,40
CASTELFERRUS	RD 26	4 548,50	PARISOT	Centre Bourg	22 885,90
CASTELSAGRAT	Remplacement Lanternes T. 3	21 449,91	PUYGAIL-LARD-DE-QUERCY	Bourg	38 747,97
CAZALS	RD 75	3 488,16	ST-CLAIR	Remplacement lanternes T.2	22 670,18
CORBARIEU	Chemin du Vieux Port	5 377,88			
	Rues F. Mitterrand — J. Moulin	14 291,51			

COMMUNE	OBJET — LIEU	COÛT (€)
ST-NAUPHARY	Remplacement lanternes Bourg	17 545,56
ST-NAZAIRE-DE-VALENTANE	Lanternes Bourg T3 Mongaudon	10 765,97
ST-PAUL-D'ESPIS	Remplacement lanternes	19 376,29
ST-VINCENT-D'AUTEJAC	Remplacement lanternes	16 787,11
VAREN	RD 958	4 170,53
VARENNES	Remplacement lanternes (T.4)	23 525,64
VAZERAC	Remplacement Lanternes Bourg	18 397,31
VERLHAC-TESCOU	Remplacement Lanternes BourgT2	33 031,94
VIGUERON	Remplacement lanternes Bourg	33 031,94

Subventions versées par le SDE 82 aux communes pour les opérations d'investissement :

1 973 122 €

Pour les investissements en éclairage public :

• 1 455 230 euros / 158 réalisations

Pour le remplacement des sources énergivores :

• 517 892 euros / 115 opérations



Mats aiguilles — commune d'Auty



Une nouvelle politique d'éclairage public

À ce jour, le SDE 82 peut exercer la compétence éclairage public, en lieu et place des communes qui en font la demande.

Deux options de transfert sont dès à présent possibles :

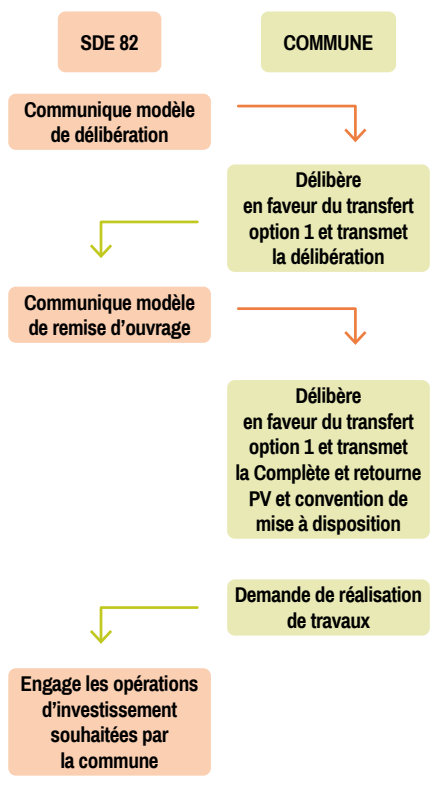
- **Option 1 : Transfert de l'investissement uniquement**
- **Option 2 : Transfert de l'investissement, de l'exploitation et de la maintenance intégrant la gestion patrimoniale, la maintenance préventive et corrective ainsi que les contrôles périodiques des installations**

Dans l'optique où la commune souhaiterait que le SDE 82 intervienne uniquement en investissement, le transfert de compétence option 1 s'impose, le SDE 82 n'étant plus en mesure d'intervenir sur les travaux d'éclairage public de la commune sans transfert de compétence (à l'exception des travaux liés à des opérations sur le réseau basse tension).

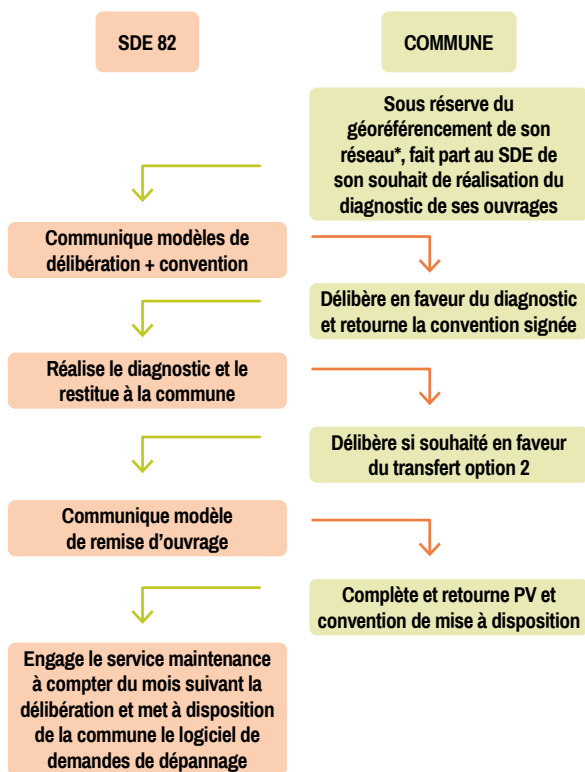
Dans le cas où elle souhaiterait transférer l'option 2, la commune devra s'assurer d'être dégagée de tout contrat de maintenance. Si tel est le cas, il conviendra alors préalablement de réaliser le diagnostic de ses installations d'éclairage public. Les tarifs forfaitaires pour la maintenance sont fixés à 18 € HT/FL LED/an et 27 € HT/FL non LED/an. Le Guide Éclairage Public adressé par courrier aux communes reprend l'ensemble de ces modalités de mise en œuvre.

Rappel des modalités de transfert de la compétence SDE 82

Option 1 (investissement)



Option 2 (investissement et maintenance)



* Le géoréférencement est un prérequis à la réalisation du diagnostic. Il appartient donc à la commune de mandater le SDE 82 à cet effet (modèle de délibération disponible), lequel procédera à l'étude de géoréférencement du réseau, et ce préalablement à l'engagement du diagnostic des installations.



La demande de diagnostic ne vaut pas transfert de compétence

Possibilité de transférer l'option 1 dans un premier temps et de basculer par la suite vers l'option 2

BRESSOLS ET ALBIAS : PREMIÈRES COMMUNES À OBTENIR LEUR DIAGNOSTIC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC !



Le transfert de compétence « *éclairage public* » des communes vers le SDE82 est un point important du programme de la gouvernance sous la présidence de Jacques Gayral.

Les communes de Bressols et Albias se sont proposées en tant que communes « pilotes » pour ancrer sur le territoire départemental le partenariat entre les communes et le SDE.

Fin décembre, l'entreprise Inergie Adapt a présenté les premiers rendus de diagnostic menés à l'automne 2023 devant les élus et les équipes du SDE 82 en collaboration avec CEET, le Cabinet Etudes Expertises Techniques basé à Montauban. Ce diagnostic va permettre d'élaborer et de planifier les actions de mise en sécurité et de mise aux normes et d'organiser le renouvellement des foyers lumineux avec les objectifs d'économie d'énergie et du juste éclairage.



Bressols



Albias

Présentation des diagnostics à Bressols (631 points lumineux recensés) et Albias (plus de 375 points lumineux recensés) en décembre.



TRAVAUX DE RENFORCEMENT



92 renforcements



5 015 189 €

COMMUNE	LIBELLÉ DOSSIER	COÛT (€)
ALBIAS	P45 Chemin Vieux	37 793,87
	P25 OPHLM	91 661,06
BOUDOU	P23 Ligniere	9 507,54
BRESSOLS	P20 Galabru	10 501,92
	P54 Trixe	56 159,08
	P29 Pas de rouge	152 361,83
	P18 Ticol	106 930,09
	P66 Les Vergers	12 914,10
CAMPSAS	P1 Campsas (Poste)	32 447,02
	P30 Bardy	40 884,45
	P2013 Boutines	98 686,43
CORBARIEU	P6 Marguerite	99 976,89
	P18 Lotuy 2	87 723,89
DUNES	P5 Montanat(TX)	67 267,48
	P10 Plumassan	20 060,16
GINALS	P6 Bosgayral	24 724,63
	P11 Begaynes	69 389,86
GRISOLLES	P13 La Gare	123 706,36
	P39 Monument aux morts	32 631,83
LABASTIDE-ST-PIERRE	P40 Campernut	25 944,27
	P36 Route d'Orgueil	18 906,58
	P2 Callory	136 409,04
LAFRANCAISE	P30 Eglise	134 500,49
LAMAGISTERE	P20 Gare	45 467,65
LAPENCHE	P7 Gabach	65 472,32
LAUZERTE	P8 St Symphorien	84 932,20
LA-VILLE-DIEU-DU-TEMPLE	P60 Les Baysses	72 613,58
L'HONOR-DE-COS	Les Trois Petits Bois (LTP)	6 957,86
	P 34 Tourmissou	67 877,48
MAUMUSSON	P4 Fontana	33 859,52
MEAUZAC	P23 Lamotte	855,43
	P7 Rounels	1 195,40
MIRABEL	P1 Mirabel	77 282,84
MONCLAR-DE-QUERCY	P20 Viguie	32 060,62
	P21 Aurignac	38 070,07
MONTALZAT	P12 Lasserre	49 743,38
MONTASTRUC	P3 Fournet	33 666,86
	P16 Mouldure	46 720,46
MONTBARTIER	P12 Falga	16 664,30
	P2017 La Place	18 500,63
	P6 Falbas	79 897,22
MONTBETON	P54 Giron	32 223,15
MONTEILS	P13 Lugan Haut	33 608,60
MONTEILS	P24 Martelles	17 294,20
MONTPEZAT-DE-QUERCY	P2 Taillade	74 773,10
MONTRICOUX	P9 Bonatie	70 323,13
	P13 Lalande	61 792,15

COMMUNE	LIBELLÉ DOSSIER	COÛT (€)
NOHIC	P15 Les Allegres(TX)	97 093,87
POMMEVIC	P5 Les Bordes	107 378,31
POMPIGNAN	P18 Cimetière	35 148,55
POUPAS	P9 Leduch	40 460,06
PUYCORNET	P10 Perrou	82 227,21
	P9 Soulies	47 418,22
PUYGAILLARD-DE-LOMAGNE	P6 Ressegayre	29 652,40
PUYLAGARDE	P1 Village	81 840,02
	P59 Marcette	104 212,88
	P2004 Almont	13 932,58
	P12 Pincet	26 748,61
REALVILLE	P20 La Valade	14 488,40
	P8 Gare	55 550,76
SAVENES	P15 Colombier et P26 La Chapel	57 063,84
	P5 Fangal	86 752,48
SEPTFONDS	P38 Maison de retraite(TX)	108 778,15
	P7 Circuit	83 266,82
ST-AIGNAN	P19 Beuradous	26 512,52
ST-AMANS-DE-PELLAGAL	P1 Bourg	81 989,44
ST-CIRICE	P10 Bissières	26 094,87
ST-ETIENNE-DE-TUL-MONT	P28 Braux	49 664,57
	P25 Lot. Bois Village	64 410,16
	P8 Soulies Sud	49 126,04
	P15 Seyne(TX)	56 373,34
ST-GEORGES	P52 Sansous(TX)	86 743,37
	P10 La Vitarelle(TX)	155 767,26
ST-NAUPHARY	Pellichero regul	1 764,65
	P33 L'Issartade	18 764,83
	P36 Calprede(TX)	53 568,43
ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	P20 Langlade	51 214,13
	P31 Platan	72 723,80
	P16 Nourette	27 649,31
ST-PORQUIER	P43 Coustou	88 557,37
	P6 La Mote Sequier	72 555,29
ST-SARDOS	P2006 La Mote Sequier (TJ)	39 582,64
ST-VINCENT-LESPINASSE	P12 Petit Cornac	19 651,69
VAISSAC	P9 Perrot(TX)	47 796,75
	P4 Revel	29 976,36
VERDUN-SUR-GARONNE	P9 Vaissac	46 590,79
	P57 Bicans	36 210,66
VERFEIL-SUR-SEYE	P49 Lombes	43 650,74
	P8 Dreuilhe(TX)	80 711,15
VILLEMADE	P12 Les Planties	20 067,63
	P2010 Peraudy	22 716,77
	P14 Menvielle	19 799,98



TRAVAUX DE SÉCURISATION



98 chantiers



3 016 232 €

COMMUNE	LIBELLÉ DOSSIER	COÛT (€)
AUVILLAR	P13 Sexere	2 756,13
BARDIGUES	P21 Pessanton	9 573,51
BOUDOU	P12 Roudies	10 396,82
	P21 Bien Aise	28 856,84
	P18 Cutoby et P1 Pinette	27 784,13
BOURRET	P3 Tracadinat	18 119,89
CASTANET	P3 La Louve	25 386,39
CAYLUS	P92 Larias	36 129,93
	P44 Couzy	22 920,85
	P34 Ribet	33 283,36
	P3 Felines	18 569,30
CAZES-MONDENARD	P113 Bach	26 612,65
	P68 Lespinasse	18 662,00
	P32 Carla	18 553,69
CORDES-TOLOSANNES	P36 Combayrac	39 382,62
	P2 Bas Cordes	25 207,32
CUMONT	P2 Nalias	5 492,70
DURFORT-LACAPELETTE	P22 Bayssade	27 931,27
ESCATALENS	P17 Pailhous	17 476,75
ESPARSAC	P15 Mère	27 442,49
GASQUES	P13 Nejac	29 584,39
GENSAC	P1 Montalibet	17 298,37
	P3 De Berrie	9 977,72
GINALS	P10 Salesse	105 341,36
	P5 Saint Ignes	34 920,63
	P9 Grand Champs	43 094,53
GRAMONT	P14 Camasse	68 200,18
	P1 Massoc	61 745,22
	P13 Les Arrouzès	15 856,06
LABARTHE	P32 Mourgues	40 692,83
LABASTIDE-ST-PIERRE	P13 Les Places	24 244,85
LABOURGADE	P4 Pisseby (aérien)	19 738,72
LACAPELLE-LIVRON	P13 Colombié	36 444,11
LAFITTE	P7 Gautes	16 414,05
LAGUEPIE	P27 Gare	20 495,65
LAMAGISTERE	P4 Lasparrieres	23 163,69
LAMOTHE-CAPDEVILLE	P6 Gouat	129 607,21
LAPENCHE	P21 Pitoufo	41 593,80
LARRAZET	P23 l'Intendant	31 288,95
LAUZERTE	P3 Nougny	47 954,45
	P64 Plaine Basse	26 218,10
	P82 St Amans	20 956,60
LE CAUSE	P3 Volpithère	14 945,46
LEOJAC-BELLEGARDE	P4 Faurio	12 674,46
MALAUSE	P12 Port Haut/P12 Goulat	18 437,45
MARSAC	P2 Vedel	47 852,93
	P4 St Remy	37 751,04
MONTAGUDET	P5 Bel Air	100 913,32
	P13 Larroque	16 753,70

COMMUNE	LIBELLÉ DOSSIER	COÛT (€)
MONTESQUIEU	P39 Bouniou	16 018,60
	P24 Laborie	12 367,70
	P15 Lavolvène	19 336,43
MONTPEZAT-DE-QUERCY	P18 Stade	23 910,09
	P11 Faillal	22 658,83
MONTRICOUX	P40 Caussoleil	7 732,08
	P6 Borde Basse	58 786,90
PARISOT	P19 Labadye	82 134,74
	P43 Losque	7 083,50
POUPAS	P6 Serres	16 258,87
PUYGAILLARD-DE-QUERCY	P23 Moulinal	21 211,70
PUYLARROQUE	P6 Pech Jouan	16 184,88
	P12 Broze	7 596,37
REALVILLE	P2058 La Fouillade	16 096,62
	P35 Pech Bas	30 405,62
	P9 Ambayrac	23 021,14
	P25 Cruzel	91 900,66
ROQUECOR	P8 Ferrussac	20 632,07
SAUVETERRE	P10 Roux	28 572,14
	P20 Ressigeac	20 662,22
SERIGNAC	P27 Cadies	22 430,36
ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	P88 Prangère	15 553,08
	P49 Cadenne	15 039,10
	P85 La Veyrie	62 347,19
ST-CIRICE	P3 Mellac	8 881,13
	P13 Lotissement	38 101,05
ST-CIRQ	P2 Guillau	100 619,28
ST-CLAIR	P9 Casse	29 268,26
	P43 Ruf	18 846,96
ST-NAZAIRE-DE-VALENTANE	P23 Mongaudon	33 459,95
	P36 Labarthe	41 468,74
	P17 Gros	9 436,40
	P27 Garic	19 681,56
	P20 Rigounet	7 174,87
ST-PROJET	P48 France	16 511,71
	P30 Lascabanes	28 325,00
	P4 Barouilhet	24 400,94
TREJOULS	P2 Village	19 281,79
	P21 Aunac	16 796,33
VAREN	P38 Segalar	25 377,21
	P10 St martial(TX)	141 406,12
	P5 La Jonquièrre	34 426,39
VAZERAC	P7 Pech d'Acou	15 450,64
	P16 Gineste	14 015,88
VERDUN-SUR-GARONNE	P12 Bourg de Ville	40 701,48
	P16 Brame Laygue	36 104,50
	P23 Cotidiane	26 460,51
VERFEIL-SUR-SEYE	P51 Bordette	10 769,18
	P5 Pradel	46 626,65

Qualification des documents d'urbanisme

Le SDE 82 intervient en appui technique pour proposer et chiffrer les solutions de raccordement électrique, dans le respect des dispositions arrêtées par délibération du Comité syndical. La décision finale appartient à l'autorité compétente qui délivre les autorisations d'urbanisme.

1898 demandes instruites :

- 677 certificats d'urbanisme
- 455 déclarations préalables
- 715 permis de construire
- 51 permis d'aménager



TRAVAUX DE DISSIMULATION



15 dissimulations



973 971 €

COMMUNE	LIBELLÉ DOSSIER	COÛT (€)	STATUT
BEAUMONT -DE-LOMAGNE	Boulevard de Verdun (TR2)	75 101,56	urbain
BOUILLAC	Route de Castelsarrasin	42 437,55	rural
BRESSOLS	Impasse des Colombes(TX)	69 367,77	rural
CAYRAC	Chemin du Bourg	85 423,02	rural
DONZAC	BT Avenue du Brulhois(TX)	24 235,89	rural
FINHAN	Rue Pierre Ybres(TX)	54 689,03	rural
LAFRANCAISE	Rue Léon Cladel	47 270,76	rural
LAMAGISTERE	Rue 4 septembre Imp. Réflexion	41 684,25	rural
MONTAIGU-DE-QUERCY	Avenue du Stade	65 152,50	rural
MONTAUBAN	Route de Montech Giratoire	57 882,17	urbain
MONTBARTIER	Rue de la Vaysse	29 407,77	rural
ORGUEIL	Eglise Impasse de la Ronde(TX)	75 279,05	rural
ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	Boulevard de la Fontanelle	108 300,55	rural
ST-PROJET	Impasse du Carrayrou	29 593,39	rural
VALENCE-D'AGEN	Av Peyroutas et rue Lizotte	168 145,86	urbain



AVANT



Saint-Nicolas de la Grave, bd de la Fontanelle : dissimulation du réseau électrique et télécom, pose de nouveaux mats d'éclairage public en leds.

APRÈS



EXTENSIONS AU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ POUR NOUVEAUX RACCORDEMENTS



119 raccords



2 540 082 €

COMMUNE	NB DOSSIERS	COÛT (€)	COMMUNE	NB DOSSIERS	COÛT (€)
ALBIAS	2	31 029,55	MALAUSE	2	10 945,83
ANGEVILLE	1	9 548,22	MEAUZAC	4	114 850,33
BEAUPUY	1	13 690,96	MERLES	1	8 785,41
BIOULE	1	42 141,91	MONBEQUI	1	13 350,61
BOULOC-EN-QUERCY	1	12 280,49	MONCLAR-DE-QUERCY	1	8 678,14
BRESSOLS	8	339 741,19	MONTAIGU-DE-QUERCY	1	9 316,05
CAMPSAS	1	10 372,39	MONTBARTIER	2	152 015,02
CANALS	1	12 511,95	MONTBETON	6	219 232,21
CASTANET	1	7 124,21	MONTEILS	4	77 939,18
CASTELSAGRAT	1	8 308,48	MONTRICOUX	1	10 045,58
CASTERA-BOUZET	1	52 648,98	NOHIC	2	37 201,27
CAYLUS	1	18 410,44	POMPIGNAN	1	22 916,11
CAYRAC	1	9 587,95	PUYLAGARDE	1	12 905,88
DIEUPENTALE	2	17 996,95	REALVILLE	2	29 074,56
DONZAC	1	10 762,37	REYNIES	1	7 862,55
DUNES	2	16 793,59	SERIGNAC	1	9 155,22
FABAS	1	13 710,66	ST-ANTONIN-NOBLE-VAL	4	42 729,24
FINHAN	5	194 748,10	ST-CIRICE	1	17 589,65
GINALS	1	10 659,01	ST-CIRQ	4	76 804,44
GRISOLLES	1	11 479,23	ST-ETIENNE-DE-TULMONT	5	47 895,44
LABARTHE	1	22 205,07	ST-NAUPHARY	1	13 802,47
LABASTIDE-DU-TEMPLE	1	8 699,75	ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	5	123 193,45
LABASTIDE-ST-PIERRE	1	12 650,12	ST-PAUL-D'ESPIS	1	22 367,32
LACOURT-ST-PIERRE	1	34 855,39	ST-PORQUIER	2	23 162,70
LAGUEPIE	1	10 604,10	ST-SARDOS	1	119 185,77
LAMAGISTERE	1	9 494,83	ST-VINCENT-LESPINASSE	1	14 538,34
LAMOTHE-CAPDEVILLE	2	13 767,16	TOUFFAILLES	1	38 095,88
LA-SALVETAT-BELMONTET	2	13 797,27	VAZERAC	1	10 498,19
LAUZERTE	1	15 231,75	VERDUN-SUR-GARONNE	5	78 070,14
LA-VILLE-DIEU-DU-TEMPLE	1	34 346,11	VERLHAC-TESCOU	2	15 676,64
LE CAUSE	1	13 756,22	VILLEBRUMIER	1	8 002,24
L'HONOR-DE-COS	1	7 424,51	VILLEMADE	4	78 522,55
LOZE	1	25 294,42			

OPÉRATIONS SUR LE RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION DÉPENDANT DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE



24 opérations connexes à l'électrification rurale sur les réseaux de télécommunication



437 814 € de travaux mandatés



18 communes où le SDE 82 est intervenu



COMMUNE	NB DOSSIERS	COÛT (€)
BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Boulevard de Verdun (TR2)	13 839,72
BRESSOLS	P29 Pas de Rouge	41 695,57
CAYRAC	lié à Dissi Chemin du Bourg	36 873,25
	P3 Cayrac	9 731,84
FINHAN	Dissi Rue Pierre Ybres	10 843,79
LACOURT-ST-PIERRE	P25 Capelle	17 704,28
LAFRANCAISE	P30 Eglise	11 593,85
	Rue Léon Cladel	1 970,50
LAMAGISTERE	Dissi Rue du 4 septembre	6 841,50
MONTAIGU-DE-QUERCY	Avenue du Stade	5 872,34
MONTEILS	Chemin du Lac	30 034,45
	Chemin des Chênes	18 422,68
ORGUEIL	Dissi Impasse de la Ronde	16 472,89
POMMEVIC	P5 Bordes	18 908,53
SEPTFONDS	lié Renfo P38 Maison Retraite	18 168,02
ST-ETIENNE-DE-TULMONT	P25 Bois Village	15 621,89
	P38 Fosse de Raoul	16 145,05
ST-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	P21 Notre Dame	11 236,94
	P66 Chemin de Capou	25 269,9
	Boulevard de la Fontanelle	22 532,92
ST-PROJET	lié à Dissi Impasse Carrayrou	4 482,12
VALENCE-D'AGEN	Av Peyroutas et rue Lizotte	45 990,54
VAREN	lié à la Sécu P10 St Martial	27 800,37
VERFEIL-SUR-SEYE	lié au Renfo P8 Dreuilhe	9 760,91



GÉORÉFÉRENCEMENT

Depuis le lancement de l'opération, 144 communes ont confié au SDE 82 la mission de géolocalisation de leurs réseaux sensibles d'éclairage public ou réseaux de chaleur. En 2023, 37 commandes ont été exécutées.

À noter : le marché avec l'entreprise TECNISOL a été renouvelé pour 2 années supplémentaires et court jusqu'à fin juillet 2025.

Longueurs géoréférencées en mètres linéaires

TYPLOGIE DES RÉSEAUX	2019	2020	2021	2022	2023	LONGUEUR TOTALE PAR TYPOLOGIE
Éclairage public aérien/façade	18 906	226 828	67 076	78 441	54 689	445 940
Éclairage public souterrain	38 479	335 577	103 356	99 189	70 601	647 202
Réseau de chaleur	833	6 350	746	741	90	8 760
Réseau incertain (inclassable)	94	10 339	3 835	3 990	3 238	21 496
Longueur totale géolocalisée	58 312	579 094	175 013	182 361	128 618	1 123 398

Mobilité électrique



BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Fin 2023, le SDE 82 exploite 97 bornes publiques de recharge pour les véhicules électriques, réparties sur le territoire départemental. Chaque borne permet de recharger simultanément deux véhicules. Un changement de tarification s'est opéré au 1^{er} septembre 2023, sur le principe de la consommation d'énergie délivrée et du type de prise.

Évolution annuelle du nombre de recharges

2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
1 052	4 732	7 758	10 438	23 769	31 066	17 439



MOTION D'ALERTE RELATIVE À LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES (IRVE)

La décarbonation des transports, l'électrification du parc automobile d'ici 2030, ainsi que les obligations de la loi LOM impliquent un déploiement massif des infrastructures de recharge ouvertes au public. Les 13 syndicats d'Occitanie se sont coordonnés dans une démarche de réflexion commune pour réaliser un schéma directeur permettant d'appréhender les besoins de chaque territoire d'ici 2030.

D'après les scénarios de modélisation du territoire (contexte socio-économique, mobilités, habitat...), près de 1400 points de charge seraient nécessaires en Tam-et-Garonne pour couvrir la demande de recharge sur le département, dont 93 % à destination des usages résidentiels et 7 % à destination des usages de transit et touristiques.

Au regard des évolutions technologiques récentes et de l'arrivée des bornes de recharge rapide et/ou ultra-rapide, les bornes anciennes et actuelles devront être remplacées par des bornes de nouvelle génération, trois fois plus onéreuses à minima. La croissance des frais afférents (installation, exploitation, maintenance) et le coût de l'énergie ont entraîné une hausse de la tarification IRVE aux usagers ce qui a entraîné une baisse de fréquentation des bornes. Toutefois, la politique gouvernementale et les obligations qui en découlent ne seront pas soutenables pour les collectivités et les établissements publics au regard de leurs ressources.



Nouvelle borne de recharge à courant continu
Verdun-sur-Garonne

UN NOUVEL HABILLAGE GRAPHIQUE

Cet automne, de nouvelles bornes de recharge à courant continu ont été installées bénéficiant d'un nouvel habillage graphique. La toute première a été mise en service à Verdun-sur-Garonne au pied du rempart sur l'aire de covoiturage. Les autres installations ont été réalisées sur les communes de Laguépie, Villemade, Dieupentale, Campsas, Saint-Loup et Laguépie.



Le comité syndical a donc réaffirmé sa volonté d'exercer le rôle de chef d'orchestre du développement de l'offre de recharge ouverte au public sur son territoire tel que lui permet l'établissement du SDIRVE pour aboutir à une offre coordonnée entre les maîtres d'ouvrage publics et privés, cohérente avec les politiques locales de mobilité.

Par conséquent, la motion d'alerte, comprenant quatre mesures soumises au Gouvernement et aux parlementaires, a été approuvée lors du comité syndical de décembre 2023 :

- envisager une installation d'une borne financée par le secteur public uniquement lorsque les premières bornes exploitées par le secteur privé sont distantes de plus de 15 km,
- exclure les communes rurales de moins de 1000 habitants des obligations de pose de bornes de recharge sur les parkings publics,
- ouvrir la possibilité d'octroyer des dérogations à l'obligation de pose de bornes de recharge sur avis simple du gestionnaire du SDIRVE,
- mobiliser le Fonds Vert pour permettre le déploiement optimisé des IRVE (ou d'autres fonds dédiés) permettant de remplacer les bornes arrivées à obsolescence, de procéder à l'entretien des autres mais aussi pour installer de nouvelles bornes plus performantes et rapides.



Promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie



LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

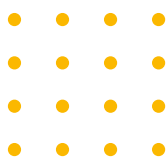
La mission CEP intervient sur l'ensemble du département : 67 communes et 3 intercommunalités adhèrent à ce service, composé de 3,5 postes de conseillers (2 postes bénéficient de l'aide financière de l'ADEME). Pour 2023, 129 études et conseils personnalisés en matière de sobriété énergétique et d'énergies renouvelables ont été menées sur tout le territoire de Tarn-et-Garonne pour le compte des collectivités.

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE ACTEE FONDS CHÊNE

Le secteur du bâtiment représente le 1^{er} poste de la consommation énergétique nationale, il est également le 2^{ème} secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre. Le parc tertiaire des collectivités d'Occitanie représente 21 millions de m². La rénovation énergétique des bâtiments publics constitue un gisement majeur d'efficacité énergétique et représente un enjeu stratégique pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Lauréat du programme ACTEE Fonds CHÊNE porté par la FNCCR pour accompagner la réalisation et le financement d'audits énergétiques de bâtiments publics existants, le SDE 82, pourra grâce à ce dispositif apporter aux communes et EPCI une aide financière de 50 % du montant HT de l'audit énergétique.

AUDITS ÉNERGÉTIQUES

Pour faciliter l'adhésion de ses communes membres à cette démarche, le SDE 82 a engagé un marché d'audits énergétiques afin d'analyser les performances énergétiques de bâtiments publics existants, définir des scénarios de rénovation énergétique et les propositions de travaux chiffrés associés. Les audits comprennent une évaluation du confort d'été et de la qualité de l'air intérieur et feront l'objet de 3 scénarios d'études.



ACCOMPAGNEMENT À LA DÉMARCHE D'EXTINCTION NOCTURNE

Le SDE 82 accompagne les collectivités qui souhaitent éteindre l'éclairage public nocturne en mettant à disposition un modèle de délibération et la fourniture de panneaux de signalisation routière. Fin 2023, **87 communes éteignaient l'éclairage public pendant la nuit** (soit 45 % des communes du territoire).

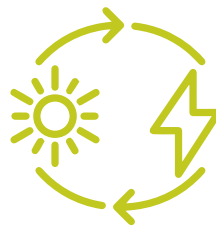


LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Les certificats sont attribués aux vendeurs d'énergie : électricité, gaz, carburant, fioul, réalisant des opérations d'économie, mais aussi à d'autres organismes (collectivités, bailleurs sociaux...) justifiant d'actions d'économie d'énergie. Au cours de l'année, le SDE finalise la vente des CEE collectés sur l'année n-1 et prépare la vente de ceux de l'année en cours.

	CEE VALORISÉS EN 2022	CEE VALORISÉS EN 2023
Volume	11 851 010 kWh cumac	24 581 562 kWh cumac
Date de dépôt du dossier	20/12/2022	31/12/2023
Montant de la vente	89 001 €	191 662 €
Regroupement	SDE 82 + 30 communes	SDE 82 + 39 communes

Développer les énergies renouvelables



CHALEUR RENOUVELABLE : ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS



Pour faciliter le recours aux énergies renouvelables thermiques (biomasse, géothermie, solaire thermique), véritables leviers de lutte contre le changement climatique, le SDE 82 renforce les moyens d'ingénierie territoriale à destination des maîtres d'ouvrages publics et privés et soutient la réalisation des projets. Les ressources mobilisées auprès de l'ADEME pour la période 2024-2026 permettront d'assurer :

- **un accompagnement technique** des porteurs de projets : conseil et visites de site, analyse d'opportunité, accompagnement pour les études de faisabilité, accompagnement à la complétude des fiches techniques ;
- **un accompagnement administratif** auprès des maîtres d'ouvrage : appui à la complétude des dossiers de demandes de subventions et une prise en charge financière des études de faisabilité à hauteur de 70 % du montant HT ;
- **le financement des opérations grâce au soutien du Fonds Chaleur de l'ADEME ;**
- **l'observatoire des filières concernées et le suivi des installations en fonctionnement** pour soutenir les retours d'expérience.



Afin de répondre aux appels à projet ayant pour objet l'animation du contrat de « chaleur renouvelable pour la période 2024-2026 », deux postes de chargé de projets ont été créés au sein du service Transition Énergétique.



Défendre les intérêts des usagers



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CONTRÔLE DE CONCESSION ÉLECTRICITÉ ET GAZ

La mission de contrôle des concessions est inscrite dans l'organisation du service public de distribution publique de l'électricité et de gaz. Cet exercice permet d'approfondir l'analyse des différents indicateurs permettant d'apprécier la qualité d'exécution des missions de service public confiées aux concessionnaires ENEDIS, EDF dans le cadre des tarifs réglementés et GRDF, en ciblant les sujets présentant de forts enjeux pour le SDE 82 et ses membres. Pour cet exercice, le SDE 82 a souhaité enrichir son analyse en associant un cabinet expert sur ces domaines de l'électricité et du gaz.



ENEDIS

Le concessionnaire Enedis a transmis pour la première fois le détail des vulnérabilités climatiques des tronçons HTA ainsi que les fichiers indiquant entre autres les mesures de terres, le suivi des affaires du plan pluri annuel d'investissement ainsi que le suivi des affaires « *prolongation durée de vie — PDV.* »

EDF

En novembre 2021, le concessionnaire, sur le plan national, a décidé de mettre fin aux coupures d'alimentation pour impayés de ses clients particuliers même en dehors de la situation de « trêve hivernale ». La coupure est remplacée par une limitation de puissance à 1 kWh. Cette disposition est a été maintenue en 2023. D'autre part, le concessionnaire a amélioré son taux de réponse aux réclamations sous 30 jours et ce au regard de l'augmentation du nombre total de réclamations.

GRDF

Le concessionnaire a amélioré l'exhaustivité des données communiquées au SDE 82, notamment sur les données de surveillance et de maintenance des ouvrages.

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ



Mesures de soutien sur les factures d'électricité

Face à la hausse des prix de l'énergie rencontrée au cours de l'année 2022, le Gouvernement a reconduit des mesures de soutien exceptionnelles en 2023 et a intégré de nouveaux dispositifs pour limiter l'impact de ces augmentations sur les factures énergétiques. Le SDE 82 a accompagné les membres du groupement en les informant sur les mesures et démarches qui étaient à entreprendre dans le cadre des attestations liées au bouclier tarifaire, à l'amortisseur ou encore au bouclier collectif.

MOTION D'URGENCE RELATIVE À LA CRISE DES PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ PRÉSENTÉE LORS DU COMITÉ SYNDICAL EN DÉCEMBRE 2023

Le bureau syndical du SDE 82 a souhaité alerter sur les conséquences importantes, pour les collectivités, de la hausse des prix de l'électricité. Dans cet objectif, une motion d'urgence relative à la crise du prix de l'électricité a été soumise et adoptée par l'assemblée délibérante.

Ainsi, le SDE 82 a demandé au gouvernement, ainsi qu'aux parlementaires, de s'emparer au plus vite de ces questions et **d'envisager en urgence les 4 mesures suivantes** dans les prochains accords qui seront conclus avec l'Union Européenne :

1. renforcer la faculté dont disposent les États membres d'intervenir dans la régulation des prix
2. fixer le niveau du MWh à un tarif reflétant les coûts de production français
3. maintenir sur cette base un Tarif Réglementé de Vente de l'Electricité (TRVE), a minima pour les collectivités, et ce, toutes puissances confondues
4. le tout, permettant d'offrir une visibilité nécessaire et durable, concernant les prix de l'électricité, aux acteurs économiques, aux collectivités et aux particuliers





Visite de la scierie Farges Bois à Egletons (Corrèze), spécialisée dans la production de granulés bois par les membres du groupement afin de découvrir le process industriel.



GROUPEMENT D'ACHAT GRANULÉS BOIS

Le groupement d'achat granulés bois a été constitué en 2018. Depuis février 2024, la commune de Verlhac-Tescou assure sa coordination. Au quotidien, le SDE 82 apporte une assistance administrative, technique et juridique auprès du groupement et du coordonnateur (évaluation des besoins, analyse des offres, mise à disposition des documents contractuels, révision de prix, répartition des frais de publication). Pour la saison de chauffe 2023/2024, le groupement était constitué de **37 membres**, dont 31 communes (23 situées en Tarn-et-Garonne, 6 en Aveyron et 2 en Haute-Garonne), 2 communautés de communes, 1 collège, 1 lycée et 2 structures à vocation sociale.

Pour la saison de chauffe 2023/2024, le marché a intégré une révision trimestrielle des prix ainsi qu'un suivi analytique des commandes. Sur cette même période, les membres du groupement ont commandé 873 tonnes de granulés.

Évolution des tarifs

Période	2022				2023				
	Février	Mars à Octobre	Novembre	Décembre	Février	Mars	Avril	Juillet à octobre	Novembre à décembre
€ HT /tonne livrée	229	285	620	540	540	500	395	359	353

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : LE FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Un fonds de solidarité pour le logement (FSL) existe par département. Il apporte une aide financière au demandeur qui a des difficultés à payer les frais liés à son logement. La convention tripartite entre le Conseil Départemental 82, le GMCA (Grand-Montauban Communauté d'Agglomération) et le SDE 82 fixant sa participation aux fonds de solidarité logement, a été renouvelée le 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 2 ans. Désormais, le gestionnaire du FSL est l'Union départementale des associations familiales, l'UDAF. Le SDE 82 abonde le FSL de sa contribution à hauteur de 25 000 € : l'objectif étant d'accompagner les ménages les plus modestes qui subissent fortement la hausse des prix de l'énergie découlant de la crise énergétique et de l'inflation généralisée. Par ailleurs, le SDE 82 a maintenu une enveloppe financière à hauteur de 2 000 euros pour le financement de kits Eco-Energie.



Moyens humains



36 agents*
Dont 6 contractuels



21 femmes



15 hommes



Moyenne d'âge =
44 ans

*au 31 décembre 2023

EVOLUTIONS DE CARRIÈRE, MOUVEMENTS DU PERSONNEL :

- 10 reclassements/revalorisation indiciaire
- 13 avancements d'échelon
- 3 avancements de grade
- 8 recrutements (6 mutations, 2 contrats)
- 5 radiations des cadres (2 retraites, 1 licenciement, 1 fin de détachement, 1 fin de contrat projet)



FORMATION

En 2023, les agents du SDE 82 ont eu accès à un large offre de formation et ont suivi 149 jours de formation :

73 sessions suivies majoritairement dans les domaines suivants : Management, Gestion du temps de travail ; Le service public de l'électricité et du gaz ; Eclairage public : exploitation et maintenance sur le terrain...



ACTION SOCIALE

Participations du SDE 82 :

- Chèque-déjeuner : 26 858 €
- Cotisation au CNAS : 9 109 €
- Protection sociale complémentaire : 7347 €



COMMUNICATION INTERNE

- Séminaire d'équipe consacré à la gestion du temps de travail en septembre



L'ORGANISATION DES SERVICES DU SDE 82*

PRÉSIDENT

Jacques GAYRAL

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Stéphanie LE FURAUT

Chargée de mission juridique
Hélène BROUSSET

Assistante de direction
& secrétariat des assemblées
Corinne SCHWALLER-CHATRON

Chargée de communication
Muriel BEAUTRU

CHEF DU SERVICE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Sébastien CHEVET

CHEF DU SERVICE DES OPÉRATIONS

Nicolas VAILLANT

CHEFFE DU SERVICE ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Lisa ANGELINO

CHEFFE DU SERVICE SUPPORT

Corinne FRERE

CHEF DU PÔLE SYSTÈME D'INFORMATION

Nicolas VAILLANT

Gestionnaire instruction
administrative
Magali PEZOUS

Adjointe au chef
de service
Cécile ROUMIGUIE

Assistante
de Service
Laura
BERCEGOL

Adjointe
à la cheffe de service
Kenza COMBES

Adjointe
cheffe de service
Corinne SALUT

Concepteur
Informatique
Laurent DESVALS

Pôle Efficacité énergétique

Conseil en énergie partagé
Aymen BOUSSIF
Conseil en énergie partagé secteur
Kéziyah CROSNIER
Conseil en énergie partagé secteur
Agent à recruter
Conseil en énergie partagé secteur
et Certificats d'Economie d'Énergie
Gaël SIMPLICIEN

Pôle Mobilité

IRVE (travaux)
Josian BOYER
IRVE (exploitation)
Sébastien CHEVET

Pôle Énergies renouvelables

Photovoltaïque, méthanisation,
hydroélectricité
Sébastien CHEVET
Biomasse, géothermie, solaire
thermique : Maxime RABAUD
+ Agent à recruter
Groupement d'achat
granulés bois : Gaël SIMPLICIEN

Pôle administratif électrification rurale, réseaux connexes & éclairage public

Gestionnaire administrative
référente : Marie DIMAS
Secteur A, D, C : Annie AVALLE
Secteur F : Laura BERCEGOL
Secteur B, E : Marie DIMAS

Pôle chargé d'Affaires électrification rurale & réseaux connexes (télécom, fibre et éclairage public lié)

Secteur A : Timothée ANDRON
Secteur D : Thomas BAUDOIN
Secteur B : Patrice CRESSEBEGUES
Secteur F : Laurent FICHES
Secteur C : Cécile ROUMIGUIE

Pôle urbanisme

Katia BRIVES

Pôle éclairage public (isolé et maintenance)

Chargé d'Affaires
Agent à recruter
Chargé d'Affaires
Guillaume PIC BONNAL
Gestionnaire administrative
Eugénie RODRIGUES
Gestionnaire opérationnelle
Audrey GHERSI

Pôle achats d'énergie (élec., gaz)

Kenza COMBES
Sandrine DARMAGNAC

Pôle Concession

Contrôle de concession
Lisa ANGELINO

Contrôle des ouvrages concedés

Sandrine DARMAGNAC
Taxes et redevances
Kenza COMBES

Observatoire des usagers

Chantale PAYET
Marjorie BERTHOU

Précarité Énergétique

Marjorie BERTHOU

Budget/Finances/ Commande publique

Corinne SALUT, Nathalie WEISS
Narcisse TRUONG,
Justine VAISSIERES
+ Agent à recruter

Ressources humaines

Corinne SALUT
Nathalie WEISS
Narcisse TRUONG
Justine VAISSIERES

Assistante de prévention
Justine VAISSIERES

Formation professionnelle & développement des compétences, GPEC

Narcisse TRUONG

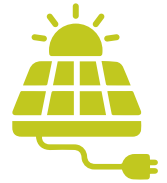
Pôle Médico-social

Correspondant CNAS
Nathalie WEISS
Titres de restauration
Delphine VOISIN

Moyens généraux

Accueil & services aux usagers,
support administratif
Delphine VOISIN
Patrimoine mobilier et immobilier
& services associés
Mathieu THEOTEC

Développer les énergies renouvelables



Création de la Société d'Économie Mixte SOELIA



Structuration de la SEM

Destinée à accompagner les territoires dans le développement de leur autonomie énergétique, dans le respect de leurs spécificités et de leurs identités, l'objet de la Société d'Économie Mixte est de **porter des projets de sites de production d'énergie à partir de sources renouvelables**.

Plus largement, son ambition est de travailler en coopération avec tous les acteurs des territoires, pour un développement concerté, adapté et accepté par le plus grand nombre.

Plus de 4,2 millions d'euros d'investissements

Capitalisée à hauteur de 4,2 millions d'euros, SOELIA regroupe 3 actionnaires : le SDE 82 (82,70 %), 3D Énergies basée dans les Deux-Sèvres (10 %) et Banque Populaire (7,30 %), qui s'élève à 4 231 000 €.

Les valeurs portées par la SEM

Ancrée sur son territoire, la SEM porte des projets dont la valeur ajoutée bénéficie à l'économie locale, afin valoriser au mieux le potentiel énergétique du département. Les valeurs qui l'animent sont :

- le souci de répondre au besoin exprimé ;
- l'excellence technique et la rigueur d'exécution ;
- la mise en valeur des territoires et de leurs savoir-faire ;
- l'engagement dans la durée, tout au long des projets, de leur conception à leur démantèlement éventuel ;
- la volonté de travailler en partenariat avec tous les acteurs du territoire.

EN BREF

Avec près de 140 projets à l'étude, l'activité se développe essentiellement en photovoltaïque ; tous les types de projet sont envisagés que ce soit en toiture existante et à rénover, en construction de hangars, en ombrières, ou encore au sol ou flottant. Cependant, Soélia ne néglige pas les autres sources de production d'énergie renouvelables, comme l'hydroélectricité, la méthanisation agricole, la géothermie ou le bois énergie.

Signature des statuts par les membres fondateurs
marquant l'existence légale de SOELIA : le 20 juillet



Une communication au service du territoire



Les compétences du Syndicat ont été mises en valeur grâce à des actions de promotion institutionnelle et des temps forts événementiels auxquels le syndicat a participé afin de valoriser ses projets structurants et d'échanger sur la transition énergétique des territoires. En 2023, le SDE 82 s'est également positionné sur les réseaux sociaux afin d'accroître sa visibilité et sa notoriété.

CRÉATION DES RÉSEAUX SOCIAUX EN AVRIL 2023



Twitter

@SDE82_



LinkedIn

@SDE82 — Syndicat Départemental d'Énergie 82 avec 660 abonnés au 1^{er} juillet 2024



Facebook

@SDE 82 — Syndicat Départemental d'Énergie 82

CHIFFRES CLÉS

5 assemblées générales,

10 Comités Consultatifs Locaux

29 articles publiés sur le site internet

5 newsletters envoyées en 2023 à 637 contacts

15 invitations et communiqués de presse adressés aux médias locaux

1 spot radio créé pour faire connaître les compétences du Syndicat

6 encarts publicitaires pour accroître la notoriété du Syndicat

38 retombées presse parues dans les médias locaux et la presse spécialisée



Publications

Réalisation de 10 communiqués et invitations presse relayés en 2023 qui ont permis 38 articles et interviews dans la presse locale et spécialisée.

PARTICIPER À LA VIE DES RÉSEAUX

Le SDE 82 est adhérent à plusieurs fédérations et groupement (**FNCCR, Territoire Energie Occitanie...**) lui permettant de travailler en réseau au niveau national et de faire bénéficier le territoire de retours d'expérience.

En 2023, le SDE 82 a participé à plusieurs journées, salons ou congrès professionnels :

- Journée Les Générateurs à Castelnaudary (11) et Avignonnet-Lauragais (31)
- Salon des Maires du 82 à Montauban
- Congrès des Maires à Paris
- Energaia à Montpellier



Site internet

Le site internet du SDE 82 dispose d'un espace extranet pour les communes adhérentes. Grâce à leur espace sécurisé, chaque commune peut accéder à ses informations personnalisées : travaux sur les réseaux et raccordements, concession et usagers ; éclairage public : entretien des ouvrages et géoréférencement du réseau ; transition énergétique : achat groupé d'énergie, CEE, statistiques d'utilisation de ses bornes électriques, informations sur les réunions techniques...





Liste des acronymes utilisés

ACTEE : Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique, programme porté par la FNCCR

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

ARENH : Accès régulé à l'électricité nucléaire historique : dispositif permettant aux fournisseurs d'électricité concurrents d'EDF en France de racheter à l'électricien une partie de sa production nucléaire à un tarif de 42 €/MWh

CEP : Conseil en Energie Partagé

CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux, qui réunit élus et associations pour faciliter le dialogue avec les usagers

CEE : Certificats d'économie d'énergie

GMCA : Grand Montauban Communauté d'Agglomération

FACE : Fonds d'aides aux collectivités pour l'électrification rurale

FNCCR : Fédération nationale des collectivités concédantes et régies

FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement

IRVE : Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques

kWh : kilo Watt heure

SDIRVE : Schéma directeur des Infrastructures de recharges pour véhicules électriques

TEO : Territoire Energie Occitanie



DISTRIBUTION
ÉLECTRIQUE



ÉCLAIRAGE
PUBLIC



TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE



DISTRIBUTION
DE GAZ



ÉCOMOBILITÉ

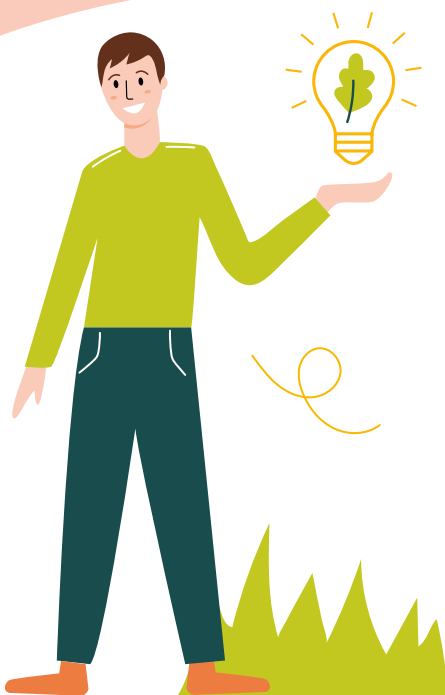


ÉNERGIE
SOLAIRE

L'Acteur public de l'énergie en Tarn-et-Garonne au service des 195 communes du département

Le Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne est autorité organisatrice depuis 1938 pour la distribution publique d'électricité en lieu et place des 195 communes qu'il représente. Il développe et modernise le réseau électrique (plus de 16,5 millions € budgétés en 2024). Il assure la défense des usagers qui ont encore conservé EDF comme fournisseur dans le cadre des tarifs réglementés de vente. Enfin, il concourt à de nombreuses actions de transition énergétique : maîtrise de la demande énergétique, accompagnement à la rénovation des bâtiments, installation de chaufferies bois et réseaux de chaleur, soutien au développement des énergies renouvelables...

Il coordonne également un groupement de commande d'achat d'énergie dans l'intérêt de ses adhérents.



Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne

Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne

78, avenue de l'Europe • 82 000 Montauban

Tél : 05 63 21 09 00 • sde82@sde82.fr

www.sde82.fr

